

**. GENDARMERIE FRANÇAISE - ATTESTATION
DE DEMANDE DE COOPÉRATION DE M.
PIERRE [REDACTED]**

7 pièces jointes (total 4,7 Mo)

Bonjour Monsieur PIERRE [REDACTED]

Je vous informe que nous avons reçu un courrier venant du
MINISTÈRE DE LA JUSTICE FRANÇAISE Suite a une police interpol
RCI qui ont intercepté une de vos vidéos suite a une
complicité de perversité sur le net d une pure pédophilie au
Nom suivant Mme CHEVALIER ISABELLE.

Compte tenue de l'acte je me permet de vous transférez un mail
afin de vous informer que nous vous donnions 48 heures pour
prendre contact avec M. GRÉGORY ANTOINE suite a un arrangement
stable afin que votre dossier soit abolir aussi que votre
vidéo soit achever si non nous allions être dans
l'obligation de nous rendre dans votre localité afin de signer
les papiers supplémentaires a votre gendarmerie afin de leur
faire part que cela est suite a une pure perversité organisé
sur le net aussi vous êtes le responsable pour cela devant la
justice vous devez être jugé .

Suite a votre acte je vous informe Monsieur PIERRE [REDACTED] que
si nous avons pas eu une bonne suite de vous nous vous
signalons dès maintenant que nous prenons notre disponibilité
aussi de transmettre votre vidéo a l'expression national et a
la chaîne télévisé (TFI,FRANCE24 ET PLUS).

je vous remet votre adresse complète

je vous remet l'adresse personnel de Monsieur GRÉGORY ANTOINE

E-mail: GREGORY.ANTOINE@DIPLOMATS.COM

Contact: 00(225) 55 89 85 53

je vous remercie de bien vouloir prendre connaissance a mon
mail .

Cordialement

Col, JEAN MARC MILO